



CLASSIFICATION ATOME ET MISE EN ÉCHEC

Aux : Associations régionales
Associations de hockey mineur

Bonjour à tous,

CLASSIFICATION ATOME

En décembre dernier, le Conseil d'administration annonçait la refonte du hockey Élite et de Compétition pour la saison 2016-2017 en apportant un ajustement au plan amorcé, il y a trois ans, en créant la classe AAA pour le niveau Pee-wee et Bantam. Lors du dernier Conseil d'administration, il a été adopté de modifier les classes pour le niveau Atome en abolissant la classe CC à l'instar de l'ensemble des niveaux.

La classification du niveau Atome sera donc pour la saison 2016-2017 de classe AA, BB, A, B et C. La règle sur les bassins de recrutement demeure les mêmes, seules des classes double lettre sont modifiées.

ATOME

Actuel	Saison 2016-2017
BB	AA
CC	BB
A	A
B	B
C	C

Note : Mêmes bassins de recrutement (aucun changement)

TABLEAU DES STRUCTURES

ACTUEL	SAISON 2016-2017
PEE-WEE / BANTAM	STRUCTURE ÉLITE
AAA →	AAA *
AA →	AAA-Relève **
	* Meilleur joueur d'âge Pee-wee et Bantam ** Meilleur joueur d'âge Pee-wee et Bantam de 1 ^{ère} année et possibilité de sélectionner un maximum de trois (3) joueurs de 2 ^e année.
PEE-WEE / BANTAM	STRUCTURE COMPÉTITION
BB →	AA
CC →	BB
	Le niveau CC est aboli.

MISE EN ÉCHEC

Un pas de plus vers le développement des joueurs et la sécurité de ceux-ci. Le conseil d'administration n'a pas hésité pour remanier la réglementation sur la mise en échec conformément à la nouvelle classification, mais également en fonction du plan d'action du ministère de l'Éducation en matière de commotions cérébrales.

Le niveau Bantam AAA appliquera la règle de la mise en échec traditionnel, tandis qu'au niveau Bantam AAA relève qui sera composé majoritairement de joueurs de première année évolueront avec la règle de la mise en échec avec restriction (MEC-R). Cette même règle (MEC-R) sera applicable au niveau Bantam AA.

L'application de la mise en échec avec restriction est un passage intéressant comme progression pour les joueurs de ce niveau. La mise en échec avec restriction représente une alternative lors d'une prise de décision basée sur les éléments du développement et cheminement du joueur, ainsi que sur les recherches médicales qui favorisent le volet sécuritaire de la pratique sportive. Cette initiative de modifier les règles en matière de mise en échec rejoint à la fois les préoccupations de Hockey Québec, mais rejoint également les recommandations du plan d'action du Gouvernement du Québec en matière de prévention des commotions cérébrales chez nos jeunes athlètes.

Peu importe où le hockey se pratique, la dernière prise de position de Hockey Québec vient circonscrire à la fois les recommandations du comité sur les commotions cérébrales mis en place par le Gouvernement et présidé par Dr Dave Ellemberg et le volet progression du développement du joueur dans un contexte favorable. En l'espace de deux ans, le nombre de joueurs Bantam et Midget évoluant avec la mise en échec est passé de 9100 à 3200.

En ce qui concerne les joueurs de moins de 14 ans, le nombre de joueurs évoluant avec la mise en échec passera de près de 4300 à 450 sur une période de deux ans. Un pas dans la bonne direction dans la mesure où toutes les ligues appliquent les règles de sécurité mise en vigueur et exigée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Finalement, une modification de règle engendre une période d'adaptation, d'acceptation et de changement de culture. Hockey Québec poursuit et poursuivra ses efforts en matière de formation par des outils concrets en soutien aux officiels, entraîneurs, joueurs et parents. Outre la formation de début de saison qui a été monitoré pour l'ensemble des joueurs, nous avons procédé à la mi-saison à la diffusion de vidéo sur l'application des règles sur la mise en échec, la mise en échec avec restriction et contact physique. Cette communication avait pour but de renforcer l'apprentissage et la connaissance de nos intervenants.

Mise en échec	Bantam AAA
Mise en échec avec restrictions	Bantam AAA-Relève Bantam AA
Contact physique	Pee-wee AAA et AAA-Relève Pee-wee AA-BB Bantam BB

Le hockey doit demeurer accessible et sécuritaire !

Sylvain B. Lalonde
Directeur général